



## COMPTE RENDU Assemblée Générale du 25/06/2011 à Perpignan.

**Clubs présents :** Carcassonne MJC Pongiste, Lezignan Corbières MJC , Narbonne APN, Trebes TT, Nimes ASPC, Salindres AS, Saint Christol Lez Alès, Uchaud ASTT, OPP Vauvert, Agde TT, ASPTT Sète, Amtt Mèze, Astt Balaruc, Béziers TT, Castelnaud le Lez MJC, Clermont l'Hérault, Gigean Asm, Laverune Frtt, Montpellier tt, Perols ppc, Prades Saint Gely St Clément, Marvejols tt, Canohes Toulouges tt, Ent Vallespir tt, Millas tt, Perpignan PRTT, Saint Gauderique TT Perpignan (27 clubs représentés sur 90, soit 135 voix sur 316)

**Clubs excusés :** Nimes ASPTT, Vendargues TT

Ouverture Assemblée Générale par le Président de la Ligue Languedoc Roussillon à 15h00

### Approbation par vote du Procès verbal de l'assemblée Générale du 27/11/2010 à Montpellier

Pas d'observations formulées, donc passage au vote :

Abstentions : 1 (12 voix)

Contre : 0

Pour 26 (123 voix)

Donc adopté à 123 voix pour et 12 voix abstention

### Allocution du Président

On remarque une faible licenciation généralisée

La pérennisation des emplois de nos techniciens est assurée par la formation (DEJEPS entre autres, des modules STAPS en cours de finalisation).

Une bonne représentation de la discipline est observée au niveau des collectivités que ce soit sur la cohésion sociale (CNDS) ou sur le Conseil Régional malgré le changement de politique de ce dernier.

Les efforts du Président ont portés sur l'augmentation d'un financement important afin de maintenir le niveau du Tennis de Table par rapport aux autres disciplines sportives.

Rappel des différents points concernant le projet de développement de la ligue ; projet agréé par les différentes instances et partenaires (FFTT, DRJSCS...)

Formation DEJEPS : point sur la promotion de la saison passée

Rappel de l'existence de 2 centres en France (Montpellier, Paris). La Ligue assure 97% de la formation (en partenariat avec le CREPS 3%) ;

Pour la promotion en cours, il est rappelé que cette formation est possible sur deux ans.

La Ligue est par contre rassurée par le fait que seuls ces deux centres fonctionneront tant que les effectifs ne seront pas complets (pour mémoire, ces diplômés d'état remplacent les BE d'avant).

Un rappel sur les contrats aidés, sujets à la politique locale appliquée et dans un contexte non favorable à ce jour.



Une réflexion sur la mutualisation des moyens humains (techniques et administratifs) suit son cours (Ligue, départements). Cette mutualisation permettra sur l'ensemble du territoire de la Ligue d'avoir les ressources pour gérer son développement et sera mise en œuvre au cours de l'année qui vient.

### **Budget prévisionnel**

Après avoir précisé quelques points sur les documents remis lors du pointage en début d'AG, il est procédé au vote du budget prévisionnel pour la saison 2011-2012.

Abstentions : 3 (20 voix)  
Contre : 0  
Pour 24 (115 voix)

Donc adopté à 115 voix pour et 20 voix abstention

### **Sportive**

Pour la sportive, Christophe Jousse répond à certaines questions sur la réforme du championnat et apporte des réponses sur les événements qui ont eu lieu à partir de sa prise de fonction en tant que Président de la Commission Sportive Régionale c'est à dire pour la 2<sup>ème</sup> Phase

Pour la réforme du championnat par équipes, les remontées de certains clubs ont été prises en compte et ont essentiellement porté sur le fait d'éviter certains goulets d'étranglement.

### **Secrétariat administratif**

Salariés administratifs de la Ligue :

Pour des raisons personnelles, Sandrine nous quittera en fin de saison ; la secrétaire de l'Hérault, venue renforcer le secrétariat ne peut supporter cette charge et pression en tant que titulaire, elle va donc arrêter son contrat par consentement mutuel début juillet.

Une période délicate s'annonce donc pendant l'été du fait en plus du déménagement des locaux du Parc Millénaire vers la nouvelle maison régionale des Sports début juillet. D'autre part, le département de l'Hérault va continuer à sous-traiter son administratif à la Ligue qui lui facturera les heures consacrées.

### **Arbitrage**

Josiane PY répond aux questions diverses et reprecise les projets pour la saison prochaine dû au manque de Juge-Arbitres formés et disponibles.

Les R1 seront juge-arbitrées par des JA désignés par la CRA, les R2 seront juge-arbitrées par des JA non joueurs mis à disposition par les clubs recevants (donc non rémunérés par la Ligue).

Clôture de l'assemblée à 17h00